



(Cabinet d'architecte Luc Cogny)

deux-sèvres | actualité

santé

Un lieu unique au vert pour un nouveau départ

Un projet original d'accueil pour des

C'est unique, le premier modèle du genre en Nouvelle-Aquitaine. Le maire de Saint-Pardoux-Soutiers, Benoît Piron, ne cache pas son enthousiasme. Le projet porté par l'Udaf (*) qui s'apprête à aboutir à Saint-Pardoux-Soutiers, après huit ans de gestation sort des sentiers battus. Et si l'idée est née sous la précédente municipalité, son équipe l'a entièrement soutenu et étoffé. En mai si tout va bien, une « résidence accueil » va voir le jour dans la commune. Cette dénomination désigne un établissement qui accueille des personnes souffrant de difficultés d'ordre psychique. Des difficultés parfois temporaires qui nécessitent un accompagnement sans être toutefois trop importantes puisque les personnes accueillies ici vivent en autonomie. « Cela a été très bien expliqué à la dernière réunion publique, ce sont des problèmes qui peuvent arriver à n'importe qui, après une séparation difficile, des difficultés dans le travail avec un burn-out, le décès d'un enfant... »

« La peur vient de la différence »

En amont de l'implantation de la structure, les porteurs du projet ont pris le temps d'en discuter avec les habitants car « dès qu'on parle de psy, ça renvoie à fou pour beaucoup, alors que ce n'est pas du tout ça » explique encore Benoît Piron. « La peur vient de la différence » pour Frans Hoefsloot, directeur de pôle à l'Udaf. Et aussi de la méconnaissance qui peut conduire



La résidence en cours de construction devrait être terminée vers le mois de mai.

(Esquisse du cabinet d'architecte Luc Cogny).

à des raccourcis en englobant toutes les personnes souffrant de troubles psy avec les maladies les plus graves « et des stéréotypes ». « Le handicap visible ne rencontre pas autant de stigmatisation » observe Frans Hoefsloot. « La meilleure désigmatisation, c'est la rencontre ». Il en est convaincu et l'accueil réservé au projet lors des deux premières réunions publiques l'incite à l'optimisme. « Les habitants adhèrent complètement au projet. C'est un beau projet humain et social, ça les touche » constate aussi le maire, tout aussi optimiste.

Une ferme bio ?

Des « résidences accueil » du genre, il en existe déjà une en Deux-Sèvres, à Niort, mais l'originalité de celle-ci est double. Elle repose déjà sur son installation au cœur d'une commune, à la campagne. Et elle dispose aussi d'une grande grange et

d'un terrain (2 ha) pour imaginer des activités en lien avec la terre pouvant avoir des vertus thérapeutiques pour les résidents.

« Ce qui nous intéresse beaucoup à Saint-Pardoux, c'est cette implantation en milieu rural dans une petite commune où l'on espère que des liens vont se créer avec les habitants et que ça crée une dynamique d'inclusion. C'est un pari mais nous espérons que des personnes vont avoir envie de s'investir, bénévolement, en donnant de petits coups de main. Et nous en avons déjà eu la preuve avec des personnes qui se sont manifestées ». Création d'un potager ou d'un verger, animaux de basse-cour...

Rien n'est volontairement arrêté pour l'instant sur l'activité qui pourrait se développer dans la ferme qui fait partie du site et jouxte la résidence. « Nous, nous proposons un cadre, ça deviendra ce que les gens en feront ».

S'il ne se représente pas, le maire a aussi imaginé des pistes qui pourraient intéresser les prochains élus comme l'aide à l'installation d'un agriculteur bio sur cette petite ferme où les résidents pourraient s'investir à leur gré. « On peut aussi imaginer que les produits alimentent la cantine scolaire où nous avons 180 enfants à déjeuner ou l'Ehpad... » Beaucoup de choses restent encore à inventer pour décliner plus encore le projet et l'enraciner dans la commune. Dans l'espoir de créer un enrichissement mutuel par l'entraide et la solidarité et que de personnes en difficulté trouvent ici de quoi se ressourcer et repartir du bon pied après un séjour de courte ou de longue durée.

Hélène Échasseria

(*) Union départementale des associations familiales.

pratique

Vingt-deux logements

- > La résidence accueil de Saint-Pardoux-Soutiers devrait être terminée fin mai 2020 pour une installation des résidents en juin.
- > Elle est implantée à La Bazonnaire, à 150 du centre-bourg.
- > On y trouve, d'une part, une résidence neuve avec 22 logements indépendants de 30 m² environ dont deux pour des hébergements temporaires ainsi que des salles de vie communes.
- > Le site comprend aussi à côté de la résidence, une grange ancienne restaurée et un terrain de 2 hectares.
- > Deux animateurs seront présents en journée sur le site, du lundi au samedi.
- > Le porteur de projet est l'Udaf 79, la construction est assurée par Deux-Sèvres Habitat.
- > Le montant de l'investissement dans la résidence s'élève à 2,1 millions d'euros (subvention de la fondation Abbé-Pierre de 120.000 €).
- > La commune a mis à disposition le terrain dont elle est propriétaire.

le billet

« Ce dispositif est très rare en France »

Cette « résidence accueil » à Saint-Pardoux est accueillie avec une grande satisfaction par une association reconnue d'utilité publique : l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam). « Nous nous réjouissons de ce projet » témoigne Philippe Brilouet, ex-président de la délégation des Deux-Sèvres qui ré-occupe la fonction par intérim. « Ce dispositif en milieu rural est très rare en France ». Mais à ses yeux, « il y a encore des besoins à satisfaire dans le département, en struc-

tures d'hébergement variées en milieu rural et en milieu urbain, avec des accompagnements variés. Il y a des déserts ».

10.000 à 12.000

malades en Deux-Sèvres
L'association estime en effet à « 10.000 à 12.000 le nombre de malades en Deux-Sèvres souffrant de troubles bipolaires, de Troubles obsessionnels compulsifs (TOC) ou de schizophrénie ». Certains n'ont pas besoin de structures particulières, suivis seulement en ambulatoire, avec un traitement adapté. A

l'autre extrême, d'autres peuvent avoir besoin de séjourner en établissement spécialisé, parfois ponctuellement. Mais entre la totale autonomie et la totale prise en charge, les solutions intermédiaires, en autonomie mais avec un accompagnement de jour se font très rares. « Il y a quinze places à Thouars et quinze à Niort en familles gouvernantes », des formules en colocation par cinq avec un accompagnement de jour. Trente places auxquelles il faut ajouter la « résidence accueil » de Niort (22 logements dont deux temporaires) et

bientôt donc, celle de Saint-Pardoux d'équivalente capacité. Soixante-quatorze places en Deux-Sèvres d'hébergement autonome mais accompagné. Cela reste bien peu. « Beaucoup restent dans les familles, faut d'hébergement adapté ». A l'inverse, l'association critique aussi le tout-établissement. « Il y a encore trop de gens hospitalisés par manque de structure comme celle-là, on se bat contre ça » insiste le président. « L'hôpital doit soigner une crise mais il n'a pas vocation à héberger. C'est pas un lieu de vie ».

H.E